



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



SEPTEMBRE 2025



www.brh.ht



@brhhaiti_



@BRHHaiti

TABLE DES MATIÈRES

I.- Introduction	PAGE 3
II.- Évolution de l'inflation globale en septembre 2025	PAGE 3
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en septembre 2025	PAGE 4
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	PAGE 5
V.- Évolution de l'inflation sous-jacente	PAGE 6
VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en septembre 2025	PAGE 7
VII.- Prévisions d'inflation.....	PAGE 7



I.- INTRODUCTION

Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de septembre 2025. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation de l'IPC.

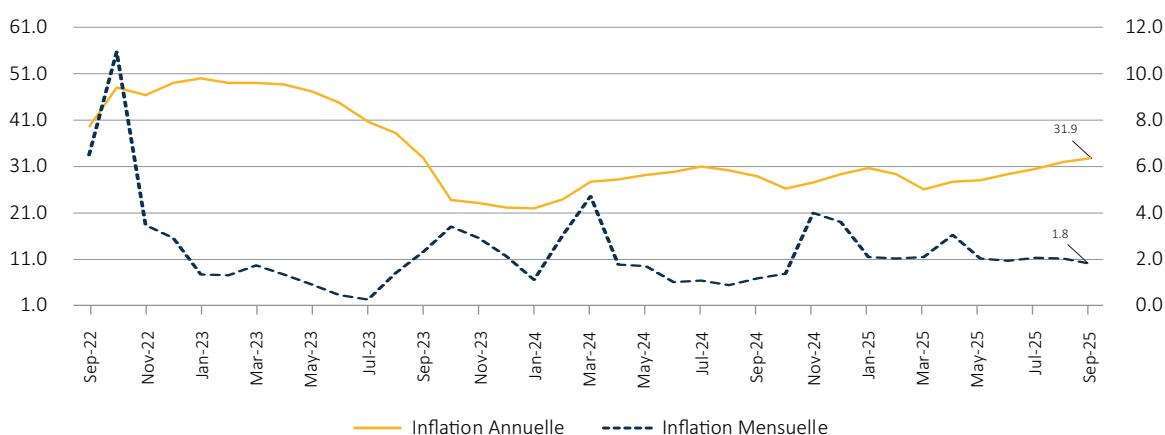
II.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE EN SEPTEMBRE 2025

En septembre 2025, le rythme de progression de l'IPC a ralenti sur une base mensuelle, portant l'inflation à 1,8 %, soit un recul de 20 points de base. Néanmoins, les prix restent élevés dans l'économie, en témoigne le taux d'inflation annuel qui s'est établi à 31,9 %, accusant une hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport à août 2025.

Par ailleurs, le taux d'inflation cumulé pour l'exercice fiscal 2024-2025, en atteignant 31,9 %, rend compte de l'intensification des pressions inflationnistes sur cet exercice par rapport à l'exercice antérieur (+27,9 %). De même, entre octobre 2024 et septembre 2025, le taux d'inflation moyen mensuel s'est inscrit à 2,4 %, contre 1,9 % sur l'exercice 2023-2024.

Graphique 1

Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en septembre 2025 (en %)



Source : Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)

III.- ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FONCTIONS DE CONSOMMATION EN SEPTEMBRE 2025

Le ralentissement de l'inflation mensuelle en septembre 2025 résulte principalement de celui observé au niveau de la quasi-totalité des divisions de consommation. Hormis les postes de dépenses « Restaurants » (+60 pb à 3,1 %), « Santé » et « Transports » (+ 20 pb chacun à 1,6 % et 0,6 % respectivement) dont la progression des prix a été plus importante qu'au mois précédent, l'inflation des autres fonctions de consommation a décéléré notamment pour les groupes: « Articles d'habillement et chaussures » (-50 points de base (pb) à 1,9 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-30 pb à 1,9 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Meubles » (-20 pb chacun à 1,9 % et 1,6 %).

En glissement annuel, l'inflation annuelle a été impulsée par la hausse de l'indice de la majorité des fonctions de consommation. À l'exception des postes « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-0,1 point de pourcentage à 19,6 %) et « Enseignement » (-1,4 point de pourcentage à 7,5 %) dont la variation des prix a été moins rapide qu'au mois précédent, le taux d'inflation s'est inscrit à la hausse pour toutes les autres divisions de consommation principalement : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,7 point de pourcentage (pp) à 35,1 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,3 pp à 48,8 %).

Il convient de souligner que les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », qui représentent ensemble 62,64 % du panier de consommation, ont fortement contribué à l'augmentation des prix, avec des contributions respectives de 72,96 % à l'inflation mensuelle et de 78,82 % à l'inflation annuelle.

Tableau 1

Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en septembre 2025 (en %)

Fonctions de consommation	Pondération en %	Contribution à l'inflation mensuelle en %	Contribution à l'inflation annuelle en %
Indice général	100.00	100.00	100.00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	56.74	56.10
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	0.56	0.92
Articles d'habillement et chaussures	5.55	6.20	4.84
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	16.22	22.72
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	5.08	4.32
Santé	2.56	2.53	1.77
Transports	9.10	3.04	2.11
Communications	2.23	0.43	0.35
Loisirs	1.52	2.14	0.99
Enseignement	3.91	0.38	0.97
Restaurants	0.49	0.91	0.52
Biens et Services divers	5.26	5.78	4.39

Sources : IHSI et calculs de la BRH/MAE

IV.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SELON L'ORIGINE DES PRODUITS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DU PAYS

En septembre 2025, la variation des prix des produits locaux a été plus rapide que celle des produits importés. Ainsi, l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits nationaux a enregistré une hausse annuelle de 34,1 % au cours du mois sous revue, après 33,3 % en août 2025, alors que l'IPC des produits importés a crû de 27,9 % en août 2025 contre 28,7 % en septembre 2025.

Considérée suivant les zones géographiques, l'inflation mensuelle a décéléré dans la majorité des régions, à l'exception de celle de la zone « Nord » qui a affiché une hausse de 0,1 point de pourcentage (pp) à 1,9 %. Ainsi, le rythme de progression de l'IPC a fléchi au niveau des zones : « Transversale » (-0,4 pp ; 1,9 %), « Aire Métropolitaine » (-0,4 pp ; 1,7 %), « Sud » (-0,2 pp ; 1,6 %) et « Reste Ouest » (-0,1 pp ; 1,8 %). Sur une base annuelle, un taux d'inflation plus élevé a été constaté dans toutes les régions du pays en septembre 2025 : « Reste Ouest » (33,6 % contre 33,2 % au mois précédent), « Sud » (32,5 % contre 32,4 %), « Aire Métropolitaine » (32,4 % contre 31,6 %), « Transversale » (31,5 % contre 30,3 %) et Nord (28,5 % contre 27,2 %).

Tableau 2

Distribution de l'inflation par région géographique

Région	Variation mensuelle (en %)		Variation annuelle (en %)	
	Août 2025	Septembre 2025	Août 2025	Septembre 2025
Aire Métropolitaine	2.1	1.7	31.6	32.4
Reste Ouest	1.9	1.8	33.2	33.6
Nord	1.8	1.9	27.2	28.5
Sud	1.8	1.6	32.4	32.5
Transversale	2.3	1.9	30.3	31.5

Source : IHSI

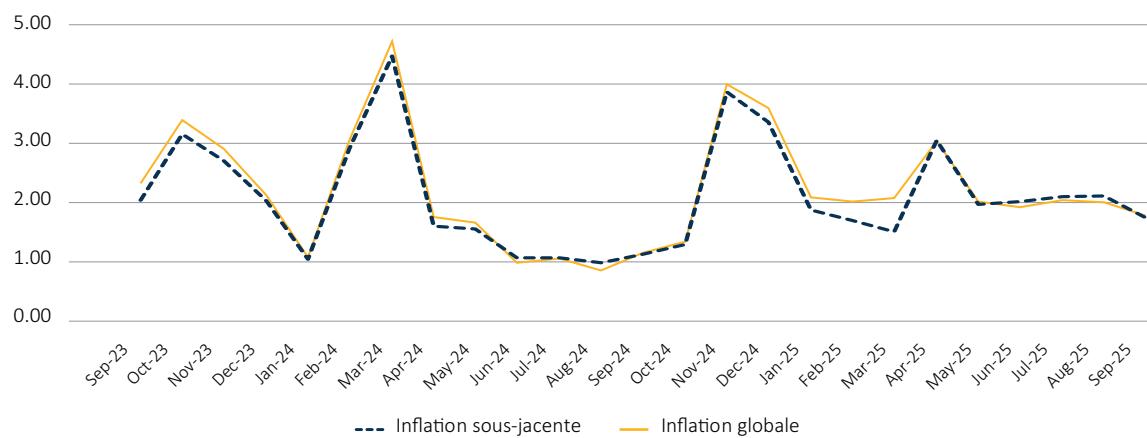
V.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SOUS-JACENTE

En septembre 2025, la composante sous-jacente de l'inflation mensuelle s'est établie à 1,76 %. Évoluant en dessous de l'inflation globale, elle suggère que la variation des prix sur le mois sous revue est surtout tributaire de celle des produits volatils. En glissement annuel, le taux d'inflation sous-jacent s'est élevé à 30,24 %, soit 1,66 point de pourcentage de moins que l'IPC global.

Par ailleurs, le taux d'accroissement mensuel de l'IPC des produits alimentaires a connu un ralentissement de 17 points de base, pour s'établir à 1,97 % sur la période considérée. De même, les prix des produits échangeables et industriels ont enregistré un repli de 17 points de base et 23 points de base respectivement, pour s'établir à 1,86 % et 1,52 % chacun.

Graphique 2

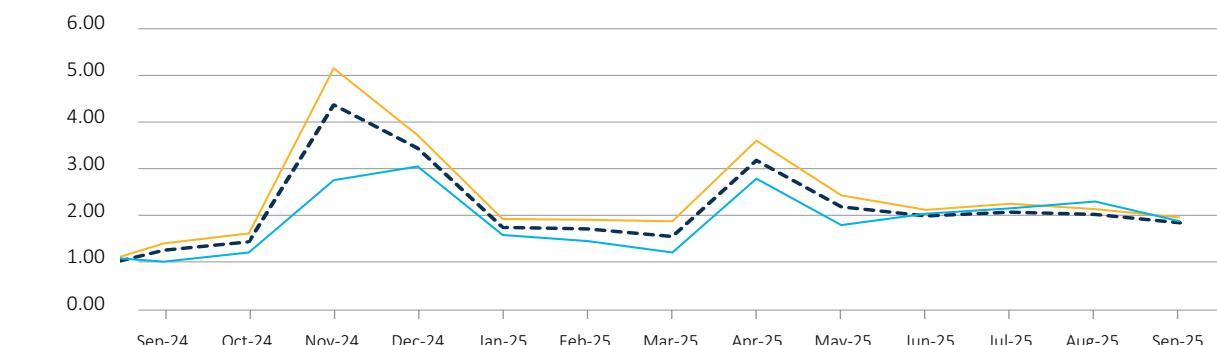
**Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente
(en rythme mensuel et en %)**



Sources : IHSI et BRH

Graphique 3

Évolution de l'inflation des produits alimentaires, des produits échangeables et des produits industriels (en variation mensuelle et en %)



— Inflation des produits alimentaires - - - Inflation des produits échangeables — Inflation des produits hors alimentation, boissons et énergie

Sources : IHSI et BRH

VI.- FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION MENSUELLE EN SEPTEMBRE 2025

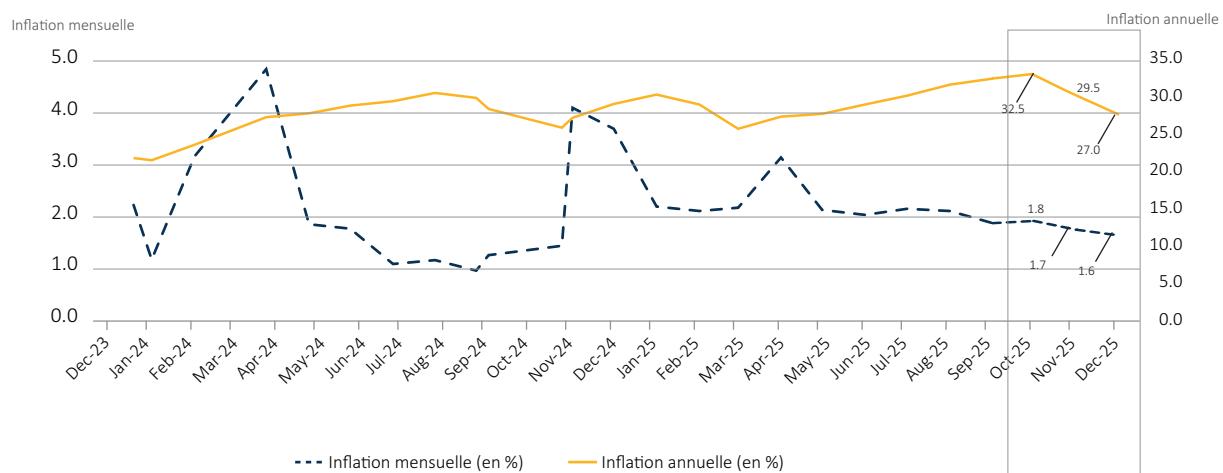
La décélération de l'inflation mensuelle en septembre 2025 survient dans un contexte marqué par une gestion prudente des finances publiques, laquelle a contribué au maintien de la relative stabilité du taux de change. En effet, la baisse mensuelle de 0,14 % du taux de change, à 130,6911 gourdes pour un dollar américain en septembre 2025, a été favorable au ralentissement des prix des produits importés, lesquels ont évolué à un rythme moindre par rapport à ceux des produits domestiques.

VII.- PRÉVISIONS D'INFLATION

Les prévisions d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour le premier trimestre de l'exercice fiscal 2025-2026 font état d'une évolution contrastée de l'inflation annuelle, tandis qu'une décélération de l'inflation mensuelle est anticipée sur cette période. En glissement annuel, le taux d'inflation devrait s'établir à 32,5 % en octobre 2025, avant de reculer à 29,5 % en novembre puis à 27 % en décembre 2025. Parallèlement, l'inflation mensuelle devrait se stabiliser à 1,8 % en octobre, avant de ralentir à 1,7 % en novembre et 1,6 % en décembre 2025.

Graphique 4

Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (octobre, novembre et décembre 2025)



Source : Prévisions du Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques de la Direction MAE/BRH

Tableau 3**Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et variation mensuelle et annuelle de l'IPC en septembre 2025**

Fonctions de consommation	Septembre 2024	IPC Août 2025	Septembre 2025	Variation IPC (%)	
				Mensuelle	Annuelle
Indice général	421.8	546.6	556.4	1.8	31.9
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	510.8	676.9	690.1	1.9	35.1
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	229.7	272.9	274.7	0.7	19.6
Articles d'habillement et chaussures	411.2	510.5	520	1.9	26.5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	362	528.4	538.5	1.9	48.8
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	368.5	452.1	459.3	1.6	23.9
Santé	438.5	521.9	530.5	1.6	21.0
Transports	337.8	359.6	361.6	0.6	6.7
Communications	210.4	219.8	220.5	0.3	4.8
Loisirs	313.2	366.5	375.1	2.3	19.8
Enseignement	171	183.6	183.9	0.2	7.5
Restaurants	456.2	585.5	603.6	3.1	32.3
Biens et Services divers	319.7	393.4	400.6	1.8	25.3

Source : IHSI

GLOSSAIRE

Aire Métropolitaine :

Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.

Déflation :

Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.

Désinflation :

Ralentissement de la croissance des prix.

Glissement annuel :

Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.

Inflation :

Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.

Inflation sous-jacente :

Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements

saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.

Région Nord :

Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.

Région Reste Ouest :

Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'Aire Métropolitaine

Région Sud :

Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.

Région Transversale :

Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.

Variation mensuelle :

Variation par rapport au mois précédent.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



SEPTEMBRE 2025



www.brh.ht



@brhhaiti_



@BRHHaiti